



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Situation pandémique dans le Grand Est : accélération des mesures sanitaires et coordination avec les autorités allemandes pour préserver l'activité des travailleurs transfrontaliers**

*Le 17 février 2021,*

Face à la situation épidémique préoccupante dans le département de la Moselle, caractérisée par une circulation du virus plus importante que dans le reste du territoire et une propagation des variantes d'intérêt 20H/501Y.V2 et 20J/501T.V3, le Ministre des solidarités et de la santé, Olivier Véran, après concertation avec les élus du territoire et les autorités sanitaires locales, a annoncé le 12 février, pour ce département, un renforcement important de la stratégie « tester, alerter, protéger ». Ce renforcement consiste à mettre en place une prolongation du délai de quarantaine en cas de résultat positif, qui passe de 7 à 10 jours, une montée en charge des capacités de test, de criblage et de séquençage, ainsi qu'un renforcement du contact tracing et de l'accompagnement à l'isolement. En outre, 30 000 doses de vaccins supplémentaires ont commencé à être distribuées pour accélérer le déploiement de la campagne de vaccination dans ce territoire.

Par ailleurs, afin de préserver la mobilité des travailleurs transfrontaliers de la région Grand Est afin qu'ils puissent continuer à exercer leurs activités professionnelles, le secrétaire d'Etat chargé des affaires européennes, Clément Beaune, a échangé à plusieurs reprises depuis le début de la semaine avec les autorités fédérales et régionales allemandes, en particulier ses homologues dans les Länder limitrophes, ainsi qu'avec le Président de la région Grand Est. Ces contacts visent à garantir la bonne coordination des mesures aux frontières et leur caractère proportionné, avec pour objectif de permettre la poursuite de l'activité de nos frontaliers.

#### **Contacts presse**

Cabinet du ministre des Solidarités et de la Santé

[sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr](mailto:sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr)

Tel : 01 40 56 60 60

Cabinet du secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes

[secretariat-presse.cabaeu@diplomatie.gouv.fr](mailto:secretariat-presse.cabaeu@diplomatie.gouv.fr)

Tel: 01 43 17 55 76